Le Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes confirme l'**extension de l'épidémie de Zika**
dans les
Départements français d'Amérique
. La Martinique est passée le 21 janvier en niveau 3 du programme de surveillance, d'alerte et de gestion des épidémies, correspondant au stade épidémique, avec à ce jour 102 cas confirmés. Le passage en situation épidémique va être examiné ce vendredi après-midi pour la Guyane.

Par ailleurs, depuis que les premiers cas ont été détectés fin décembre :
- En Guyane, 45 cas d'infections à virus Zika sont confirmés ;
- En Guadeloupe, 1 cas a été confirmé ;
- A Saint-Martin, 1 cas a été confirmé.

Dans ce contexte, le Haut Conseil de santé publique (HCSP) a publié ce jour un avis complémentaire à celui de juillet 2015. Cet avis renforce en particulier les mesures prises dès le mois de décembre d'information et de prévention à destination des femmes enceintes.

L'hypothèse d'une relation de cause à effet entre la recrudescence de cas de microcéphalies foetales ou néonatales et une infection par le virus Zika chez la mère est probable. Les autorités sanitaires ont donc décidé de renforcer leur action par les mesures suivantes :

Pour les femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse et pour les femmes en âge de procréer vivant dans les zones touchées par une épidémie Zika, une information spécifique sur les malformations congénitales et les autres complications pouvant survenir lors d'une infection par le virus Zika sera assurée par les professionnels de santé. Un suivi médical et une prise en charge renforcée seront mis en place pour toutes les femmes enceintes dans les zones d'épidémie.

En cas de découverte à l'échographie d'anomalies congénitales, il sera nécessaire de procéder rapidement à un bilan pour en définir la cause. La patiente sera alors orientée vers un Centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal (CPDPN) pour une évaluation étiologique et pronostique de l'affection foetale dont les conséquences possibles lui seront expliquées.

Il est recommandé aux femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse et ayant le projet de se rendre dans des zones où sévit le Zika, d'envisager un report de leur projet de voyage, ou, en tout cas de consulter un médecin avant le départ pour être informées sur les complications pouvant survenir lors d'une infection par le virus Zika .

Si elles ne peuvent ou ne veulent différer leur voyage, elles doivent renforcer les mesures de protection antivectorielles et les bonnes pratiques relatives à l'utilisation des produits insecticides et répulsifs.

Rappel : le moustique vecteur du Zika a une activité principalement diurne avec une recrudescence d'activité le matin et en fin de journée. C'est donc surtout dans la journée qu'il faut se protéger.

Les symptômes sont le plus souvent de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures) avec des éruptions cutanées et se manifestent dans les 3 à 12 jours qui suivent la piqûre par le moustique contaminé. L'infection par le virus Zika peut également se manifester par une conjonctivite ou par une douleur derrière les yeux, ainsi que par un oedème des mains et/ou des pieds. La fièvre apparait peu élevée.

En cas de signes cliniques évocateurs d'une infection par le virus Zika, il est recommandé de consulter un médecin, le plus rapidement possible, pendant le séjour ou au retour.

Il n'existe pas de traitement curatif, ni de vaccin. Le traitement est donc symptomatique (traitement des symptômes). L'utilisation d'aspirine est fortement déconseillée en raison des

risques de saignement.

Pour plus d'informations :

Dossier Moustiques vecteurs de maladies : http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/article/moustiques-vecteurs-de-maladies

Avis du HCSP du 28 juillet 2015 : Prise en charge médicale des personnes atteintes par le virus Zika : http://www.hcsp.fr/Explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=517

Avis du HCSP du 20 janvier 2016 : Personnes atteintes par le virus Zika. Actualisation des modalités de prise en charge : http://www.hcsp.fr/Explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=532